

En 1949, la compagnie a lancé un programme en vue d'étendre ses lignes aux cultivateurs sur une base coopérative. L'énergie est fournie aux compteurs particuliers à raison de 2c. le kwh et la compagnie perçoit également des cultivateurs \$3.50 par mois qu'elle affecte aux frais d'exploitation et de dépréciation. En fait, le réseau est construit et exploité au prix coûtant pour le cultivateur.

*Northland Utilities Limited.*—Cette société, dont le siège social est à Edmonton, fournit l'énergie électrique à 4,450 usagers de 22 centres du nord. Des usines génératrices diesel se trouvent à Jasper, Mayerthorpe, Athabasca, High-Prairie, McLennan, Peace-River et Chauvin. Des lignes de transmission à basse tension rayonnent de ces usines pour alimenter 120 fermes et 13 villages.

Outre les usines génératrices diesel, la société a construit en 1948 une usine hydraulique de 665 kva sur la rivière Astoria, dans le parc national Jasper, pour le compte du ministère des Mines et Ressources. La société sert aussi les centres de Dawson-Creek, Pouce-Coupé et Rolla dans la région de la rivière la Paix, en Colombie-Britannique.

*Autres entreprises privées de service public.*—La ville d'Edmonton génère de l'énergie à l'aide du charbon et possède son propre réseau de distribution; en outre, un accord passé avec la *Calgary Power Limited*, prévoit l'échange d'énergie électrique en temps de pointe. Calgary, Red-Deer, Lethbridge, Macleod, Cardston et Ponoka ont leur propre réseau de distribution mais achètent leur électricité de la *Calgary Power, Limited*. Medicine-Hat possède une usine et un réseau de distribution et alimente la ville voisine de Redcliff. Les villages et hameaux situés hors du rayon des grandes sociétés de service public sont servis par de petites usines privées.

**Colombie-Britannique.**—La Commission de l'énergie de Colombie-Britannique, nommée le 17 avril 1945 en vertu de la loi sur l'énergie électrique, est chargée d'améliorer l'approvisionnement et le service d'électricité. La Commission est entrée en action seulement en août 1945, alors qu'elle a acquis des installations électriques dans plusieurs parties de la province. Le tableau ci-dessous indique l'augmentation du nombre d'usagers jusqu'à la fin de mars 1950:—

<i>Période terminée le 31 mars—</i>	<i>Services achetés</i>	<i>Services aménagés</i>	<i>Total des services</i>	<i>Total cumulatif des services</i>
	nombre	nombre	nombre	nombre
1946.....	13,270	832	14,102	14,102
1947.....	7,151	1,786	8,937	23,039
1948.....	1,000	3,431	4,431	27,470
1949.....	831	3,318	4,149	31,619
1950.....	4,686	3,321	8,007	39,626
<b>TOTAL.....</b>	<b>26,938</b>	<b>12,688</b>	<b>39,626</b>	<b>135,856</b>

L'expansion s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la capacité de production. Au 31 mars 1946, la puissance des usines acquises totalise 10,355 kva. Au cours des quatre années suivantes, elle augmente de 111,500 kva pour atteindre 121,855 kva le 31 mars 1950. Au cours de la même période, le nombre de régions d'énergie passe de 12 à 23. Le nombre de milles de ligne active augmente aussi considérablement. L'expansion doit continuer en 1950.

En 1946, la Commission établit un tarif spécial en vue "de favoriser et d'encourager l'emploi maximum d'énergie" comme la loi l'exige. Le tarif est étendu aussi